

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AOUT 2025**

**François PEGURET présentation de la valeur du mois : le partage.**

**DECISIONS DU MAIRE**

1. DM N°41/2025 : Attribution d'une concession funéraire perpétuelle DONAGHI
2. DM N°42/2025 : Attribution d'une concession funéraire perpétuelle SALORT
3. DM N°43/2025 : Marché de location et de maintenance des photocopieurs- SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE

**DELIBERATIONS**

⇒ **Affaires générales**

1. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de mise en place de conteneurs enterrés sur le parking Mistral et l'Esplanade Gare.
2. Convention de partenariat avec Hérault sport pour la fête du sport.
3. Composition du Conseil Communautaire de la Communauté de communes La Domitienne – Fixation du nombre et de la répartition des sièges dans le cadre d'un accord local.
4. Approbation de l'adhésion de la Communauté de communes La Domitienne au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude, dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI sur le fleuve Aude (partie domaniale)

⇒ **Affaires financières – Commande publique**

5. Budget principal - Décision Modificative n°2 - exercice 2025.
6. Budget annexe restauration scolaire – cantine – jardin potager bio – Décision Modificative N° 1 - exercice 2025.
7. Budget annexe Régie municipale d'électricité – annulation de dette – exercice 2025.

⇒ **Domaine et Patrimoine - Urbanisme**

8. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention avec la société JC&CO relative à la démolition d'un bâtiment communal situé 6 place Émile Zola.

**COMUNICATIONS ET POINTS DIVERS**